

Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2023

Avignon : la bâche du palais des papes a été retirée



Alors que [la seconde étape du chantier de restauration](#) du palais des papes a débuté depuis quelques semaines, le Conseil départemental vient de faire retirer la bâche qui habillait les échafaudages nécessaires à ces travaux.

Mis en place depuis août dernier, ce trompe-l'œil de 800m² couvrait la partie la plus ancienne du palais (le Palais vieux) pour permettre la restauration des façades. Il avait été floqué aux couleurs du département et servait d'espace de promotion du territoire en mariant le palais et le Mont Ventoux. Le tout sous le slogan 'Vaucluse, le Sud des possibles'.

Composée de 5 toiles, dont une de 40 mètres de hauteur et de 20 mètres de largeur pour celle située sur la tour de la Campane, la bâche a été retirée par une équipe de 8 personnes. L'intervention a notamment nécessité la fermeture de la calade située à proximité.

Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2023



Une équipe de 8 personnes a été nécessaire pour retirer cette bâche en trompe-l'œil de 800m2.

Une restauration pilotée par le Département

Pour rappel, après des travaux d'urgence réalisés au printemps 2020, la partie la plus ancienne du Palais des papes fait actuellement l'objet d'un important chantier de restauration. Le Département est en charge de la maîtrise d'ouvrage unique du chantier global comprenant deux étapes, dont la première est programmée en deux phases.

La tranche 1 a commencé en 2020 et s'est achevée en décembre 2022. Elle a d'abord permis la consolidation et la mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et de l'aile des Familiers avant de réaliser la restauration complète de la tour de la Campane et d'une grande partie de l'aile des Familiers.

En 2023, la seconde étape de la restauration du Palais des papes a commencé, celle consacrée à la chapelle pontificale Benoît XII. Elle se terminera en 2024 et comprend la restauration complète de la chapelle Benoît XII (façades, menuiseries, vitraux, grilles, toit) et des façades restantes sur le cloître des Familiers.

Ce chantier de 5,82M€ est principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse et subventionné par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA) avec une participation financière de la Ville d'Avignon.



Ecrit par Echo du Mardi le 28 février 2023

Ces travaux sont dirigés par l'équipe de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.

L.G.